

Budget participatif 2023 : et les lauréats sont ...

Du 24 avril au 19 mai, les Fleurysois étaient appelés à voter pour leurs projets préférés parmi les 29 soumis au vote, dans le cadre de la troisième édition du budget participatif de la Ville. 9 projets en sont sortis lauréats. Découvrez-les en détail !

À la découverte des projets lauréats !

À l'issue du vote qui a réuni 563 participants (record des trois éditions), 9 ont été élus. Selon le règlement du budget participatif, les projets devaient être choisis par ordre décroissant du nombre de votes jusqu'à atteindre l'enveloppe allouée de 100 000 € mais la Ville a retenu un 9^{ème} projet qui amène à un montant total de 105 500 €.

1. Du cinéma en plein air – 5 000 €

Dans le cadre de la programmation des Estivales 2023, trois projections seront prévues aux abords des Maisons pour Tous – Présence d'une restauration.



2. Réfection de la piste d'éducation routière – 35 000 €

Réfection de la piste pédagogique cyclable du groupe scolaire Marie-Curie (réfection du bitume, marquage au sol, changement des panneaux de signalisation et achat d'une flotte d'une vingtaine de vélos).



3. Apprendre les gestes de premiers secours – 5 000 €

Le projet pouvant être intégré au projet d'école consiste à sensibiliser les élèves de CM2 aux gestes de premiers secours. Des sessions seront organisées pour accompagner les enseignants. Il y a 300 élèves scolarisés en CM2 sur Fleury-les-Aubrais. Lancement à la rentrée scolaire 2023.



4. Des jardins pédagogiques dans les écoles – 6 000 €

Suivant la demande des écoles, création de jardins potagers (achat de matériel pédagogique, de fournitures de bricolage, de plants et d'outillage de jardin adaptées aux enfants).



5. Le préau à palabres de l'école Jules-Ferry – 15 000 €

À l'école Jules-Ferry, rénovation du préau (remise en état des peintures, installation d'un dispositif pour exposer les créations des enfants) pour créer un lieu d'expression modulable sur tous les temps de l'enfant : scolaires, périscolaires et extrascolaires



6. Détente au clos de l'Ange – 18 000 €

Aménagement du clos de l'Ange – Sept bancs à repeindre, achat et pose de quatre chaises longues, trois chaises, cinq corbeilles et quatre tables de pique-nique, en acier ou plastique recyclé, pose en interne.



7. L'animation itinérante – 10 000 €

Dans le but de faire vivre l'espace public, la Maison pour Tous Jean-Gabin développe des actions « d'aller-vers » à l'aide d'un triporteur (outil pratique). L'équipe de la Maison pour tous assureront des temps d'échanges à destination du public en emportant du matériel type jeux de sociétés et outils d'informations. Les objectifs sont les suivants : développer l'animation hors les murs, proposer un point d'information, un espace de jeu mobile, permettre la mise en relation entre les habitants sur leur territoire, lutter contre l'isolement. Une planification sera mise en œuvre sur l'année.



8. Accessibilité autour de la Maison pour tous Jean-Gabin – 1 500 €

Création d'un chemin adapté afin de permettre aux personnes à mobilité réduite d'accéder au boulodrome et city-stade de la Maison pour Tous Jean-Gabin.



**9. Espace vert et piste vélo à la Maison d'Anaïs et Thibault
– 10 000 €**

A la Maison d'Anaïs et Thibault, aménagement d'un espace vert comprenant de nouveaux arbres, des carrés potagers et le tracé d'un parcours pédagogique cyclable.



Les projets retenus seront lancés dès que possible et devraient voir le jour dans l'année (sauf contraintes techniques particulières).

Plus d'informations sur la plateforme du budget participatif :
<https://participer.fleurylesaubrais.fr>

Contact presse

Laura Magnier – Chargée de communication

[02 38 71 93 01](tel:0238719301) / laura.magnier@ville-fleurylesaubrais.fr